



FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS 2023-2024

Voici la fiche individuelle de renseignements de votre enfant. Si vous avez plusieurs enfants scolarisés à l'Ecole Primaire il est indispensable de **renseigner le RECTO et le VERSO avec précision et de rendre une fiche par élève !**

Vous trouverez au VERSO l'ensemble des données numériques contenues dans ONDE l'interface Education Nationale. Je vous demande d'indiquer tous les changements en utilisant un stylo de couleur ! Sur ce RECTO sont indiquées des informations complémentaires elles-aussi très importantes. Par avance merci pour la précision de vos renseignements.

Il sera essentiel dans l'année que toute modification soit immédiatement communiquée (04.79.72.80.99 ou 07.79.47.85.37).

PERSONNES HABILITEES A RECUPERER L'ELEVE

Indiquez toutes les personnes autorisées à venir chercher votre enfant (sorties des classes ou maladie), même une seule fois.

NOM Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone

SITUATION D'URGENCE & DONNEES MEDICALES

Parent à prévenir en priorité en cas d'urgence : ☎

Personne à prévenir si les parents sont injoignables : ☎

Médecin traitant : ☎

Allergies, traitements, précautions particulières à prendre... :

Mon enfant est concerné par un PAI (prise de médicaments ou maladie reconnue) : oui non

Mon enfant doit porter des lunettes : oui non

SUIVI(S) EN REEDUCATION

Indiquez si votre enfant est **suivi régulièrement à l'extérieur de l'école par un ou des spécialiste(s)** (orthophoniste, psychologue, psychomotricien, orthoptiste, CMP ou autre...) avec les horaires et les jours concernés.

NOM Prénom			
Spécialité médicale			
Lieu du cabinet			
Téléphone			
Mail			
Jours et horaires			

Challes-les-Eaux le Signatures des responsables

Le Directeur, David WOUTERS

NB : ne pas corriger l'indication du « droit à photographie et vidéo » dans la FICHE DE RENSEIGNEMENTS au verso, car cette acceptation fait l'objet d'une **AUTORISATION A CAPTATION D'IMAGE ET DE LA VOIX** qu'il vous faut renseigner séparément. Concernant la **CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE** vous trouverez sur le blog de l'école la notice explicative d'ONDE.

